

**PROCES VERBAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 24 mai 2018

L'an deux mil dix-huit et le vingt-quatre mai, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur KAARSBERG Georges, Maire.

PRESENTS : MM : KAARSBERG Georges, KAARSBERG Thierry, MENESTREL Stéphane, SAUVAGEOT Yves, BIZOT Jean-Yves, DETROYE Jean-Claude, BOUVIER Hélène, DEFRAIN Josiane, SAUVAGEOT Flavien.

ABSENTS : MM. PIERDON Michel, FOURCADE Jacques (a donné procuration à BOUVIER Hélène),
Mme BOUVIER Hélène a été élue secrétaire, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation : 18/05/2018

Date d'affichage : 28/05/2018

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté
Réunion de Conseil n° 03-2018

N° 20-2018 SDANC : adhésions et retrait

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte l'adhésion des communes de « bois de Champ » et « Savigny », ainsi que le retrait de la commune de « Sandaucourt ».

Voté à l'unanimité

N° 21-2018 SDANC : cotisation 2018

Le Conseil Municipal, après délibération, autorise Le Maire à verser la participation syndicale budgétaire de 50€, pour l'année 2018 concernant l'adhésion de la commune au SDANC.

Voté à l'unanimité

N° 22-2018 Admission en non-valeur de produits irrécouvrables

Vu la demande de M. Jean-François MAROTEL, inspecteur des finances publiques, du 18 avril 2018
Le Conseil Municipal, après délibération, accepte les admissions en non-valeur des produits irrécouvrables suivant :

- Mme GARNIER Andrée : 105.00€
- M. MICHAUX Thierry : 0,30€

Les sommes seront imputées à l'article 6541

Autorise Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

Voté à l'unanimité

N° 23-2018	Etude parc éolien
-------------------	--------------------------

Le Maire présente pour délibération au Conseil Municipal, un projet porté par la société VENT d'EST. Celle-ci souhaite réaliser des études sur la faisabilité de l'implantation d'un parc éolien sur la commune de Senaide et les communes avoisinantes.

Le Conseil Municipal au regard des informations transmises par la société VENT d'EST et des échanges entretenus avec celle-ci, donne un avis défavorable quant à la réalisation des études de faisabilité pour l'implantation d'un parc éolien par cette société.

Vote : 3 voix pour le projet, 7 contre, 0 abstention.

N° 24-2018	Devis bûcheronnage
-------------------	---------------------------

Le Conseil Municipal, après délibération, retient le devis de l'entreprise WAECHTER de Senaide, à 8.60€ / m³ HT du bois d'œuvre.

Voté à l'unanimité

N° 25-2018	Assistance technique P 7 ; 17 ; 18
-------------------	---

Le Conseil Municipal, après délibération, retient le devis DEC-18-866013-00273068-22412 du 19/04/2018, de l'ONF concernant les parcelles 7, 17, 18 et diverses :

- L'assistance technique (encadrement de l'exploitation forestière) : 705.00€ HT
- Cubage et classement des bois feuillus : 3.60€/m³

Le volume est estimé à 172 m³, mais la facturation prendra en compte le volume réel réalisé.

Autorise Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

Voté à l'unanimité

N° 26-2018	Achat de Barrières
-------------------	---------------------------

Vu la demande de la Communauté de Communes Vosges Côté Sud-Ouest proposant de participer à une commande groupée de barrières.

Le Conseil Municipal, après délibération, autorise Le Maire à acquérir 20 barrières de sécurité au prix estimé à moins de 35€ HT.

Autorise Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

Vote à l'unanimité

N° 27-2018	Travaux allée du cimetière
-------------------	-----------------------------------

Le Conseil Municipal, après avoir étudié l'ensemble des devis concernant la création d'une allée centrale, en enrobé, au cimetière de Senaide, retient le devis n° DHE1801008 du 26/01/2018, de l'entreprise HENRIOT, pour un montant de 8 788.50€ HT.

Autorise Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Voté à l'unanimité

N° 28-2018	Travaux accès château d'eau
-------------------	------------------------------------

Le Conseil Municipal, après avoir étudié l'ensemble des devis concernant la création d'une voirie pour l'accès au château d'eau à Senaide, retient le devis n° DHE1802001 du 01/02/2018, de l'entreprise HENRIOT, pour un montant de 3 182.50€ HT.

Autorise Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Voté à l'unanimité

N° 29-2018	Travaux de voirie 2018
-------------------	-------------------------------

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte le devis de l'entreprise TRB TRAPDID BIGONI SAS de Saint- Nabord, concernant les travaux de voirie 2018, route de Bourbonne à Senaide, pour un montant de 64 050€ HT.

Autorise Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

Voté à l'unanimité

N° 30-2018	DEVIS : Garde-Corps
-------------------	----------------------------

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte le devis de l'entreprise Jean-Yves LABORBE EURL de Marey (88), concernant l'installation d'un garde-corps sur les escaliers rénovés près de la chapelle. Le devis n° D18-04-07 du 05/04/2018, pour un montant de 1 208.54€ HT.

Autorise Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Voté à l'unanimité

N° 31-2018	Création poste
-------------------	-----------------------

- Vu le tableau des effectifs de la Commune de SENAIDE :
- Considérant que les nécessités du service d'entretien des locaux,

JUSTIFIENT, La création, d'un poste d'adjoint technique à temps incomplet, soit une durée hebdomadaire de service de 2 heures, à compter du 1^{er} janvier 2018,

L'ASSEMBLEE,

- Entendu le Maire,

- Vu l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et l'article 3 du décret n° 91-298 du 20 Mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

A L'UNANIMITE,

- fait siennes les propositions

VOTE,

- les crédits correspondants qui seront rattachés au chapitre 012. - Frais de Personnel - du budget de l'exercice en cours,
- Donne pouvoir au Maire,

Voté à l'unanimité

Monsieur le Maire présente le projet suivant : Sécurisation du réseau BT
rues de Bourbonne les bains et du Thirondel

Monsieur le Maire précise que le coût de l'opération s'élève à 20 500,00
€ TTC et précise que ces travaux sont susceptibles de bénéficier de
l'aide du FACE au taux de 80,00 % sur le montant TTC; le Syndicat
Départemental d'Electricité agissant en tant que maître d'ouvrage et
sollicitera les subventions nécessaires.

Il est précisé qu'aucune participation financière ne sera demandée
pour les travaux électriques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- donne son accord pour la réalisation des travaux sous réserve de
l'octroi d'une subvention.

Voté à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme,

Le Maire,
M. KAARSBERG Georges

